

Vente d'un ordinateur défectueux-le revendeur fait le mort

Par pmlahaye_old, le 04/10/2007 à 10:28

Bonjour,

notre PME a acquis un ordinateur portable qui s'est avéré défectueux sur plusieurs points. Nous avons envoyé un courrier recommandé (datée du 16/08/07) au revendeur lui demandant un échange standard ou bien le remboursement complet du portable défectueux. Ce courrier n'a jamais été réclamé.

Nous avons renvoyé le 5 septembre dernier un courrier par fax, courrier simple et courrier recommandé, qui a été signé. Mais aucune suite n'a été donnée.

A ce stade de la relation que pouvons-nous faire?

Merci de votre aide.